

Définition de l'art

La définition de l'art repose sur cinq concepts dont la multimodalité, la multidisciplinarité, les littératies, l'intelligence collective et la démocratie culturelle.

1 Multimodalité

Il s'agit de la combinaison de divers modes d'expression et de codes de langage dans la production de sens (Jewitt et Kress, 2003).

2 Multidisciplinarité

3 Littératie(s)

La littératie est définie comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre, et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes » (Centre de transfert pour la réussite éducative, s. d.)

L'éventail de littératies s'est élargi pour définir des habiletés ou compétences qui répondent aux nouveaux enjeux liés à l'information (littératie informationnelle), aux médias (littératie médiatique), au numérique (littératie informatique et numérique, voire cyberlittératie et littératie des TIC), aux médias visuels (littératie visuelle), etc. Or, même si ces littératies sont distinctes, elles comportent un cœur conceptuel commun (Špiranec, 2014); elles sont poreuses et se chevauchent l'une l'autre (Babino et Stewart, 2020).

Les arts multidisciplinaires regroupent des formes d'expression qui exploitent plusieurs langages disciplinaires, connaissances et techniques. Les œuvres qui en résultent peuvent être associées aux arts scéniques, à l'art engagé, aux collaborations entre la science et l'art, à l'art environnemental, à l'art urbain, aux technologies nouvelles et peuvent proposer différents rapports au public, à titre d'exemple : présentation dans des espaces non conventionnels, parcours déambulatoire, public participatif. Conseil des arts et des lettres du Québec (2022)

4 Intelligence collective

L'intelligence collective se définit par la capacité cognitive d'une communauté résultant des interactions multiples entre membres (Lévy, 1999).

5 Démocratie culturelle

Selon Santerre (1999), la démocratie culturelle favorise le décloisonnement entre les disciplines, les échanges entre cultures étrangères et les liens entre les arts et la vie.

Définition de l'art

L'art est la combinaison de divers modes d'expression et de codes de langage dans la production de sens (Jewitt et Kress, 2003) impliquant une dimension multidisciplinaire (Conseil des arts et des lettres du Québec, 2022). La littératie est intimement liée à l'art puisqu'elle est « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre, et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes » (Centre de transfert pour la réussite éducative, s. d.). L'éventail de littératies s'est élargi pour définir des habiletés ou compétences qui répondent aux nouveaux enjeux liés à l'information (littératie informationnelle), aux médias (littératie médiatique), au numérique (littératie informatique et numérique, voire cyberlittératie et littératie des TIC), aux médias visuels (littératie visuelle), etc. Or, même si ces littératies sont distinctes, elles comportent un cœur conceptuel commun (Špiranec, 2014); elles sont poreuses et se chevauchent l'une l'autre (Babino et Stewart, 2020). L'art implique aussi l'intelligence collective qui se traduit par l'émergence d'habiletés cognitives conduisant à des interactions multiples entre membres (Lévy, 1999) dans la perspective d'une démocratie culturelle favorisant le décloisonnement entre les disciplines, les échanges entre cultures étrangères et les liens entre les arts et la vie (Santerre, 1999).